



L'IA génératrice à la rédaction : à quand un cadre responsable et éthique ?

A l'heure où de moins en moins de lecteurs sont prêts à payer pour avoir accès à de l'information fiable, où la **fatigue informationnelle** est grandissante et que le taux de confiance dans les médias se dégrade fortement, il est capital de réagir. Conserver nos abonnés et être innovant doit faire l'objet de toutes les préoccupations ! Un moteur de recherche interne augmenté par l'**IA**, dans l'application est par exemple en réflexion. Elle n'est pas suffisamment convaincante, seulement 500 000 visites contre 7 à 8 millions sur la plateforme.

Être visible, référencé sur le web, tout en protégeant notre patrimoine éditorial est un exercice complexe. Mais pas question de laisser les robots externes piller nos contenus. Des tests sont en cours uniquement sur la rubrique Tourisme, le Programme TV et le Shopping. L'objectif est d'atteindre les **300 000 abonnés** à fin 2027 quand aujourd'hui nous en avons 240 000.

Le cadrage des flux et des audiences ne doit pas se faire au détriment des effectifs, de la diversité des métiers et de la qualité du travail de toute la communauté journalistique et des métiers transverses.

L'IA, levier stratégique d'économie pour 2026, entre à la rédaction sur le contenu éditorial.

La direction souhaite enclencher la stratégie de développement d'**intelligence artificielle générative** par des « tests » de mars à juin dans le Morbihan et la Manche. Avec pour but l'amélioration de la copie de correspondant. Le déploiement général des formations est souhaité pour novembre. L'outil de revue de la copie de correspondant sera directement branché dans Swing (Eidos) pour le correspondant qui est sa porte d'entrée pour qu'il rédige son article, puis via Swing et Prime pour le SR. L'analyse « orthographe et typographie », les « fondamentaux des 5W », la « charte », seront proposés au SR qui aura le choix de les valider ou pas. Mais cette méthode sera-t-elle réellement libératrice de temps tout en diminuant la charge mentale des SR ? Cet outil si il est validé apportera le bénéfice corolaire de remplacer prolexis (correcteur orthographique) dit très couteux.

Le danger, c'est la proposition de réécriture par une IA générative, influencée par des algorithmes externes d'amélioration du référencement sur le web. N'y aurait-il pas un risque d'uniformisation de l'information jusqu'à une possible perte de l'identité journalistique, gage de fiabilité dans le paysage de la presse ? Et quid de l'enjeu de démocratie ?

Cet outil vise surtout à gagner du temps de travail, l'obsession de la direction. Si c'était le cas, quelle serait la suite ? Sans vision claire de l'évolution des missions et du travail, l'inquiétude se porte sur la disparition de postes. Un projet de plus qui avance poc (test) par poc, sans vision globale d'avenir ne peut embarquer sereinement les utilisateurs.

De tels défis ne justifieraient-ils pas l'ouverture d'une négociation d'un accord d'entreprise ? Pourquoi la direction refuse toujours de s'engager à poser un cadre responsable et éthique clair alors qu'elle reconnaît elle-même devoir protéger, sécuriser, tracer les contenus, tout en valorisant le patrimoine éditorial ?

Seule la **CGT** demande des **garanties fortes** avant l'introduction de l'**IAG**, même si elle est professionnellement développée par des spécialistes en interne soucieux et garants des chartes.

Efficience 2, faute d'accord, les dispositifs de bonification des ruptures conventionnelles et des départs à la retraite progressive, ainsi que l'incitation au passage à temps partiel seront néanmoins proposés. Après l'analyse de la cartographie, le plan d'action **des transformations**, sera bien déployé à partir du 15 mars avec un rythme élevé. Quels en seront les critères, les moyens techniques et humains et surtout quels seront les impacts sur les organisations et conditions de travail ?

Disparition de missions, intensification du travail, transversalité, mobilité interne et groupe avec à l'horizon proche une baisse des CDI, voici le projet majeur d'économie et ce sans garantie fiable d'un retour à l'équilibre. Tout plan de transformation doit s'accompagner d'un volet de protection de l'emploi, d'un plan d'action et de formation pour la reconversion interne. Nous demanderons la création d'un observatoire dédié et la mise en œuvre de mesures préventives et correctives afin de conserver l'employabilité et même de gagner en déploiement de nouvelles compétences.

Si la direction précise qu'« **on ne sait pas transformer une entreprise sereinement en parallèle d'un PSE** », elle annonce un **nouveau plan** avec des mesures complémentaires tout en accélérant sur le numérique et en scrutant particulièrement la performance économique et donc les audiences département par département. Toutes les **charges seront affectées non plus au print mais au numérique**, c'est annoncé. Ce qui devrait permettre de voir à quelle date le numérique paiera enfin tous les salaires. Cela arrivera-t-il un jour et si oui avec combien de salariés au final ? Cette brutale bascule du modèle économique est un signe fort du changement de gestion de l'entreprise et de ses salariés.

La direction persiste à vouloir **se séparer du plus de CDD** possible à la rédaction, dernier bastion de résistance. Nos collègues en CDD seront là, jusqu'à la fin des législatives, et ensuite ? La **CGT** regrette que les **salariés les plus démunis** soient la variable d'ajustement et ce sans même garantir la pérennité des postes en CDI. Cette méthode fragilise de facto les équipes en place sans visibilité sur leurs missions « essentielles ». Les effectifs s'adaptent à la charge de travail, à leurs missions et non l'inverse ! Et ce, au final au détriment du lecteur car pour le moment il est impossible de faire tout autant avec moins.

Le projet de la création d'une mission spécifique « **d'assistant Unier** » pour les Unes départementalisées (hauts droits) et uniquement celles-là, est envisagé. Cette mission répond à la promesse aux lecteurs de leur proposer plus d'informations de proximité à la Une dont la proposition éditoriale, elle, restera à la main du SR. Elle répond aussi à l'application et la transcription des chartes graphiques de la nouvelle maquette, instaurées par Lucie Lacava, directrice artistique, afin de les décliner respectueusement dans tous les supports et ce chaque jour. Encore faudra-t-il en passer par des mises en situation afin d'en valider la faisabilité. La mise en place serait alors prévue début avril au mieux. Est-ce le retour des typos à la rédaction ? En tout cas, la compétence graphique sera la garantie du respect et du suivi de l'application des chartes visuelles quant à la conception et la mise en valeur de ces contenus. Ne serait-ce pas une stratégie plus globale d'une bascule des métiers techniques vers la rédaction ? La **CGT** demande que la notion de Graphiste soit ajoutée sur la fiche de mission afin de clarifier les tâches de chacun. Le RRH rédaction entend la demande de clarification et n'y voit pas d'objection.

Mi-temps thérapeutique et respect de la mise en place des préconisations du médecin du travail. La direction dit qu'il n'y a aucune remise en cause systématique de la mise en place des préconisations mais que parfois elles seraient incompatibles avec les organisations de travail. Pour rappel c'est à l'entreprise d'adapter les postes. La **CGT** alerte sur le raccourci à ne pas faire entre incompatibilité avec l'organisation de travail et une incapacité qui pousserait le salarié vers l'inéluctable porte de sortie. Ces salariés sont déjà suffisamment en difficulté, la méthode si elle était avérée serait dénonçable. La **CGT** rappelle que ces sujets doivent être traités par une approche de santé au travail et de droit du travail qui protègent tous salariés.

En conclusion, la **CGT** ne refuse pas la modernisation ni l'innovation. Elle refuse le sacrifice des salariés au nom d'un calendrier trop rapide s'appuyant sur une méthode de transformations par des automatisations massives, et une généralisation de l'intelligence artificielle non encadrée, sans aucune garantie d'avenir.

Nous exigeons un cadre légal, un dialogue social réel, des garanties d'employabilité, de développement des compétences attendues demain avec des conditions de travail améliorées.

Ensemble, préparons une transformation qui reste humaine, socialement juste et économiquement viable afin de répondre à la mission de tous : informer et éclairer le citoyen.